



Au cœur des Aturins

Aire sur l'Adour



Édito du Maire



L'analyse du compte administratif de l'année 2015 laisse apparaître un résultat largement positif. Il connaît cette année encore une augmentation de 50,61% par rapport à l'année 2014. C'est le fruit d'un travail et de la volonté de toute une équipe au service du collectif.

Cette année 2016 sera celle de la continuité de notre action. Ce projet est dessiné autour d'un cadre de vie attrayant, où se trouve les services nécessaires à l'épanouissement de chacun et surtout où l'ensemble des aturins trouvera sa place.

Malgré la baisse des dotations de l'État, je ne souhaite pas avoir recours à l'augmentation des taux de fiscalité. Nous continuerons avec les élus, et grâce au travail de tous les agents municipaux, notre gestion rigoureuse des dépenses. Je souhaite aussi que la municipalité participe au rétablissement financier de Gascogne Énergies Services (GES). En effet, deux audits différents démontrent que la mauvaise gestion des années précédentes a entraîné des difficultés financières importantes.

Néanmoins, grâce aux efforts de restructuration, les résultats d'exploitation de la société sont aujourd'hui positifs, prouvant ainsi la viabilité de celle-ci. GES démontre, grâce au travail des agents, qu'elle a toute sa place dans un marché ouvert à la concurrence, en proposant non seulement un service de qualité mais aussi des prix compétitifs.

Je souhaite que cet effort financier soit collectif, je me battrai jusqu'au bout pour défendre et maintenir ce service public, créé en 1926, nécessaire à vous tous.

C'est avec de l'ambition et surtout beaucoup d'abnégation que j'aborde tous les projets municipaux.

Très sincèrement,

Xavier Lagrave
Maire d'Aire sur l'Adour

Sommaire

INFOS À RETENIR... page 3

EN BREF pages 4 et 5

DOSSIER pages 6 à 9

Bilan 2015

Projet du budget 2016

CADRE DE VIE pages 10 et 11

Extension de la Salle Omnisports

Rénovation de la crypte de Sainte Quitterie

FÊTE DES ARSOUILLOS page 12

Programme de la 29ème édition de la Fête des Arsouillos, du 29 avril au 1er mai

ÉVÉNEMENTS page 13

Forum du Job d'Été et de l'Emploi

La Halle aux Créateurs

Programme Ados Bougez

Concours inter-régional de vol à voile

AGENDA page 14

L'agenda culturel et sportif

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 15



Infos à retenir ...

DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 04/11/2015

- Adoption du CR et du PV de la séance du CM du 23/09/15
- Attribution des allocations à la conduite automobile (Auto Prem's)
- Aide financière de la commune au cinéma "Le Galaxie"
- Année 2015
- Rapport de contrôle relatif à la concession pour la distribution de gaz sur la commune d'Aire sur l'Adour précédemment confiée à la société d'économie mixte locale (SEML) "Gascogne Énergies Services" - Année 2014
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement collectif du SYDEC (année 2014)
- Rapport annuel de la SARL HETAP, délégataire relatif à la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du Camping Municipal "Les Ombrages de l'Adour"
- Attribution et versement de subventions aux clubs sportifs (année 2015) - "Contrats d'objectifs"
- Attribution et versement de subventions aux clubs sportifs (année 2015) - "Frais de déplacement"
- Attribution et versement de subventions aux clubs sportifs (année 2015) - "Formation encadrement"
- Attribution et versement d'une subvention municipale exceptionnelle à l'association "Aire Animation"
- Attribution et versement d'une subvention municipale exceptionnelle à l'association "Club Adèle Pabon"
- Attribution et versement d'une subvention municipale exceptionnelle à l'association "Toros Aire"
- Attribution et versement d'une subvention municipale exceptionnelle à l'association "Junta des Peñas Aturines"
- Loyer pour la mise à disposition, au titre de l'année civile 2015, de la Salle Omnisports Municipale au profit du Lycée professionnel Jean d'Arcet
- Ouvertures / Fermetures de postes
- Modification des modalités techniques de l'attribution du régime indemnitaire
- Ouverture de crédits - Budget principal 2015
- Admission en non-valeur
- Crédances éteintes
- Création d'une chambre funéraire à Aire sur l'Adour - Avis du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 16/12/2015

- Adoption du CR et du PV de la séance du CM du 04/11/15
- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- Détermination du rang du nouvel Adjoint au Maire
- Election de l'Adjoint au Maire
- Commissions municipales permanentes
- Élections des membres de la commission d'appel d'offres
- Élections des représentants de la commune au sein de la SEML "Gascogne Énergies Services"
- Élections des représentants (élus municipaux) au sein du Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- Représentants de la commune au Comité Territorial d'Aire sur l'Adour du SYDEC
- Délégué de la commune auprès du CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- Adoption du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 4 novembre 2015
- Attribution des allocations à la conduite automobile (Auto Prem's)
- Attribution et versement d'une subvention municipale exceptionnelle à l'association "Amicale du personnel"
- Rapport de contrôle relatif à la concession pour la distribution publique d'énergie électrique sur la commune d'Aire sur l'Adour - Année 2014
- Versement d'un fonds de concours de la commune à la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour - Travaux de voirie 2015
- Versement de la participation de la commune au titre de l'année 2015 relatif à la concession d'aménagement concernant l'éco-quartier Lariou
- Création d'un emploi de chargé de mission "Voirie - Thermicien"
- Approbation du tableau des effectifs communaux
- Ouvertures de crédits - Budget principal 2015
- Ouverture de crédits - Budget annexe relatif au lotissement communal "Les Chênes" 2015
- Travaux d'Éclairage public au Cap de la Coste - SYDEC (paiement)
- Travaux d'Éclairage public au Lotissement Biroy - SYDEC (paiement)
- Travaux d'Éclairage public au Quartier de la Pologne - SYDEC (paiement)
- Avis sur le schéma de mutualisation de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour

Conseil Municipal du 02/03/2016

- Adoption du CR et du PV de la séance du CM du 16/12/15
- Droit à la formation des élus municipaux - Bilan année 2015
- Approbation du Compte Administratif 2015 - Budget principal
- Approbation du Compte Administratif 2015 - Budget annexe relatif au lotissement communal "Les Chênes"
- Approbation du Compte Administratif 2015 - Budget annexe "Garages"
- Approbation du Compte de Gestion 2015 - Budget principal
- Approbation du Compte de Gestion 2015 - Budget annexe relatif au lotissement communal "Les Chênes"
- Approbation du Compte de Gestion 2015 - Budget annexe "Garages"
- Débat d'orientation budgétaire (DOB) - Année 2016
- Travaux d'éclairage public à Moncaout - SYDEC (paiement)
- Travaux d'éclairage public à Larriou - SYDEC (paiement)
- Travaux d'enfouissement Rue de la Gare - SYDEC (paiement)
- Création d'une zone tampon autour de l'église Sainte Quitterie
- UNESCO "Chemin de Saint-Jacques de Compostelle en France": désignation d'un élu et d'un technicien référent
- Extension de la Salle Omnisports - Demande de subvention au titre de la DETR 2016 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Créations de 3 emplois temporaires (remplacement d'agents indisponibles - article 3-1 de la loi n°81-53 du 26 janvier 1984)
- Création d'une servitude pour le passage de canalisations en irrigation agricole sous une parcelle du domaine privé communal

Inscription Plan Canicule

La ville d'Aire sur l'Adour participe, par le biais du CCAS, au Plan Canicule mis en place par l'État. Il vise à repérer les personnes dont la fragilité et l'isolement seraient aggravés par la canicule afin de pouvoir intervenir en cas de nécessité.

Les inscriptions sont à faire auprès de la Mairie au 05 58 71 47 00 et concernent les personnes âgées de plus de 65 ans et toute personne adulte handicapée, fragile et isolée.

ACCUEIL ÉTAT-CIVIL ET ÉLECTIONS : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi), samedi matin de 9h à 12h (05 58 71 47 00)

PERMANENCES HLM : 2ème jeudi du mois à partir de 17h

PERMANENCES DU CCAS : mardi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30 (M^{es} Carla Frankaert et Géraldine Zucchello - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr)

NUMÉROS UTILES MAIRIE : 05 58 71 47 00 • POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 • CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 05 58 71 35 57 • CIAS : 05 58 71 41 91 • MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-Louis : 05 58 71 61 65 • MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 • GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43 • SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 • SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 • POLYCLINIQUE LES CHÈNES : 05 58 06 64 64 • MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 • SAMU : 15 • GENDARMERIE : 17 • POMPIERS : 18

PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES

• Le Point Info Famille Aire et Tursan (**PIF**), 20 bis rue Carnot, mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h, jeudi de 9 h à 12 h - 05 58 71 92 98

• Permanences juridiques gratuites (**PIF**) : **Notaire** : premier mardi de chaque mois de 11 à 12 heures sur rendez vous.

Avocat : troisième mercredi de chaque mois de 14 à 17 heures sur rendez vous.

• La Maison des services publics **Saint Louis**, 4 rue Méricam. Pour connaître les permanences et les jours de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.

• Logement ADIL 40, Maison des services publics, deuxième mardi du mois de 14h à 17h, rendez-vous au 05 58 46 58 58.

En bref...

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2016

École maternelle publique Claude Nougaro

Les inscriptions des enfants nés en 2014, 2013, 2012, 2011, commenceront à partir du 29 avril 2016, en deux étapes :

- récupérer en Mairie un certificat d'inscription (se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile)
- prendre un rendez-vous à l'école au 05 58 71 65 48 (se munir du certificat d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé)

Concernant les enfants de 2 ans (nés en 2014), il devrait être possible d'en accueillir un nombre plus important mais il est nécessaire de prendre contact dès maintenant pour les modalités d'accueil.

Vous devez procéder à l'inscription avant la fin du mois de juin même pour une rentrée en cours d'année.

École maternelle privée Jeanne d'Arc

L'école accueille les enfants de la Petite Section jusqu'au CP. Une garderie est assurée le matin à partir de 7h45 et le soir jusqu'à 18h. Renseignements au 05 58 71 67 12

Permanences conciliateur de justice

M. Gilles PETITPAS, Conciliateur de Justice du Canton Adour-Armagnac, tient une permanence le 2^{ème} mercredi de chaque mois entre 14h et 17h sur rendez-vous à la Mairie d'Aire sur l'Adour.

Le conciliateur a pour vocation de solutionner les litiges en évitant ainsi pour chacune des parties une action en justice longue et onéreuse.

Contact et rendez-vous au : 05 58 71 47 00

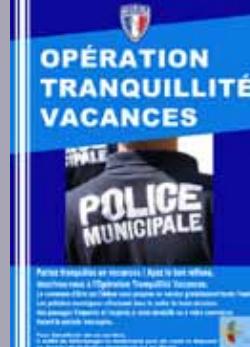
Secours Populaire

L'antenne du Secours Populaire d'Aire sur l'Adour est ouverte le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Ventes de vêtements, livres, mobilier... Ces ventes permettent d'acheter des produits alimentaires pour les personnes en difficultés.

Secours Populaire

13 avenue de Verdun - 40800 Aire sur l'Adour - 05 58 71 77 51



La commune d'Aire sur l'Adour et la Police Municipale mettent en place l'Opération Tranquillité Vacances.

Pendant vos absences, les policiers municipaux effectueront dans le cadre de leurs missions, des passages fréquents et inopinés à votre domicile ou commerce.

Pour bénéficier gratuitement de ce service il suffit de remplir un dossier (disponible sur le site aire-sur-adour.fr, rubrique "téléchargement" ou au bureau de la Police Municipale situé rue Gambetta), et de le déposer personnellement en mairie.

Informations au 05 58 71 47 04

Sens interdit rue René Méricam

Après concertation avec les commerçants du centre-ville, la municipalité avait mis en place un sens interdit au croisement de la rue Gambetta et la rue René Méricam.

Après plusieurs mois d'essai, il a été décidé de rétablir la circulation à double sens. 2 places réservées à l'arrêt-minute et un arrêt livraison à la Place du Général Lieux ont été créés.

Ces modifications offrent la possibilité d'accès rapide aux commerces du coeur de ville tout en fluidifiant le trafic.

L'INSERTION, UN PROJET ASSOCIATIF PARTAGÉ

L'Association Solidarité Travail, "association intermédiaire", permet à de nombreuses personnes de trouver du travail. L'AST est conventionnée par la direction du travail (DIRECCTE). Elle s'adresse à un public tel que les chômeurs de longue durée, les bénéficiaires des minima sociaux, les travailleurs handicapés, les personnes qui sortent d'incarcération et les jeunes en grande difficulté ou sans formation.

Les particuliers et les entreprises peuvent faire appel aux services de l'AST pour de nombreuses missions telles que : ménage, repassage, aide aux courses, enlèvement de déchets verts, jardinage saisonnier, garde d'enfants de plus de 3 ans, peinture, aide au déménagement, travaux saisonniers agricoles comme vignes ou kiwis...



Pour contacter les services de l'AST/E2I :

*Isabelle BABET - 8 rue du Général Labat
05 58 71 68 63 - ast.e2i.isabelle@gmail.com*

En bref ...



UNE PREMIÈRE FLEUR CONFIRMÉE

Suite à la visite du jury des Villes et Villages Fleuris, la ville d'Aire sur l'Adour a reçu la confirmation de la fleur obtenue l'année précédente. Le jury a notamment apprécié "le dynamisme des initiatives locales en matière d'aménagement. Le travail des services techniques contribue notamment à l'amélioration du cadre de vie.

Cette distinction nous engage à poursuivre les démarches environnementales entreprises.

REPLANTATIONS



De nombreux arbres ont été abattus en ce début d'année afin de participer au rajeunissement régulier du patrimoine arboricole de la commune. La ville porte un intérêt particulier à procéder régulièrement à ces replantations. Il est nécessaire de préserver et d'améliorer l'environnement et le cadre de vie des Aturins. La diversité des arbres présents sur la commune est une richesse que la municipalité souhaite valoriser et entretenir.

Ce travail est quotidien, les agents effectuent tout au long de l'année différentes actions de reboisement urbain. Ainsi récemment aux Allées de l'Adour 4 platanes ont été remplacés, tout comme dans plusieurs quartiers de la ville (Subéhargues, Parc Municipal ...).



Plantation de 5 chênes pédonculés au parking de l'église de Subéhargues

Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes



La liste des 29 élus qui composent la jeune équipe municipale :

Ethan LUCEA, Tina MALTEMPI, Donovan BRIE, Claire GOURDON, Keny OKONSKI, Audrey SOUC, Imanol WILK, Maeva DASTE, Naomi CHAGUE, Louise LELEU, Thomas BERGES, Baptiste BOUGUE, Cyriel CHAMBERT, Laurentine DESTRUHAUT, Inès FERRAND, Maxime TASTET, Jean ANDREU, Lucas DUSSAU, Eline GAVROY, Thiffaine HUMBERT, Clément PILET, Peio ASTABIE, Nicolas PRIAN, Louane UFFLER, Lisa DUPIELLET, Lucas PERARO-DESBARATS, Romain GALLET, Zoé SAIZ, Lilou BILLEPINTE

En amont de la prise de fonction, le processus des élections s'est déroulé dans les conditions réelles : discours, débats, affiches... Et après plusieurs jours de campagne, ce sont 459 enfants qui ont été appelés aux urnes le 18 janvier pour remplir leur devoir de jeunes citoyens.

Le 27 janvier dernier, les 29 nouveaux élus ont assisté à leur premier conseil municipal. Élus pour deux ans, ces élèves de CM1 à la 4^{ème}, pourront débattre, proposer des initiatives et réaliseront plusieurs animations sur différents centre d'intérêts (culture, sport, événement ...).

Élus jusqu'en 2018 et encadrés par l'Association Laïque des Accueils de Loisirs Éducatifs (ALALE), ils vont découvrir la vie démocratique d'Aire sur l'Adour. Ils partiront à la rencontre des acteurs économiques de la ville, mais également des personnes qui s'engagent aux services des autres tout en découvrant le fonctionnement des services municipaux.

Ils clôtureront leur mandat par un mini séjour à Paris.

RETOUR SUR LE BUDGET 2015

Marie Assibat, adjointe au Maire en charge de l'administration et des finances, a présenté au Conseil Municipal du 2 mars dernier le Compte Administratif 2015. Approuvé à la majorité, il reprend l'ensemble des opérations financières réalisées au cours de l'exercice et présente les résultats comptables.

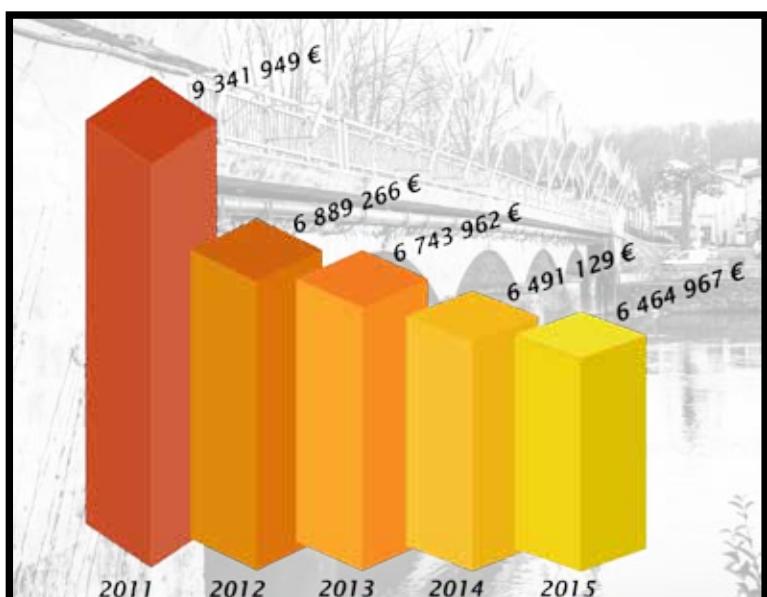
L'exercice 2015 fait apparaître un excédent de recettes de fonctionnement de 1 062 573 euros et de 1 083 889 euros en investissement, jamais inégalé sur les exercices précédents.

En fonctionnement les recettes ont augmenté de 3,23% et à contrario les dépenses ont diminué (-3,31%).

La municipalité a suivi sa ligne directrice, celle d'optimiser les recettes sans avoir recours à des hausses d'impôts et une maîtrise de ses dépenses.

Le bilan budgétaire 2015 révèle une gestion rigoureuse :

- stabilité des taux d'impositions
- baisse des charges du personnel
- baisse de l'encours à la dette de la commune
- baisse des annuités d'emprunts
- part très limitée du recours à l'emprunt dans la politique d'investissement
- baisse des charges financières par une gestion de la dette rationnelle et prudente
- maintien du soutien aux associations



La commission municipale : "ADMINISTRATION ET FINANCES"

Présidée par Mme Marie Assibat, la commission discute des différents points inscrits à l'ordre du jour de chaque Conseil Municipal, notamment en matière de finances et de gestion de l'administration de la collectivité. Son rôle est d'examiner les questions liées au budget et d'apporter une vision globale et stratégique en accord avec la ligne de conduite municipale.

Après avoir présenté les résultats comptables de l'exercice 2015, la commission s'est réunie le jeudi 31 mars dernier afin de discuter, entre autre, du projet du budget 2016 et de ses orientations en accord avec la politique budgétaire menée par l'équipe municipale.

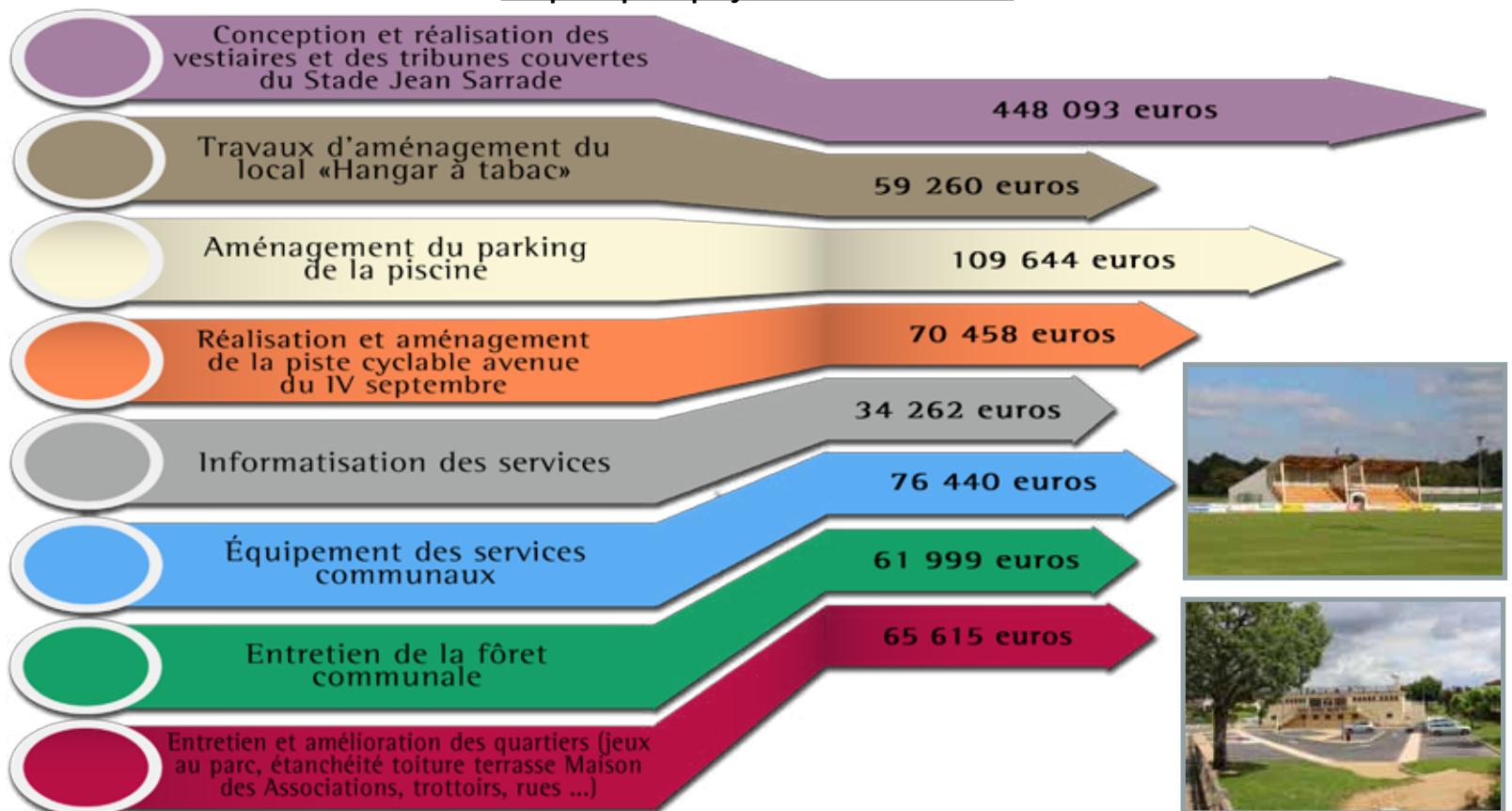
Composition :

Marie ASSIBAT, Marc HAVARD, Christophe CARTEAU,
Carole DUPRIEU, Stéphane LACAU, Jean-Pierre PRÉVOST,
Robert CABÉ, Paulette SAINT-GERMAIN.

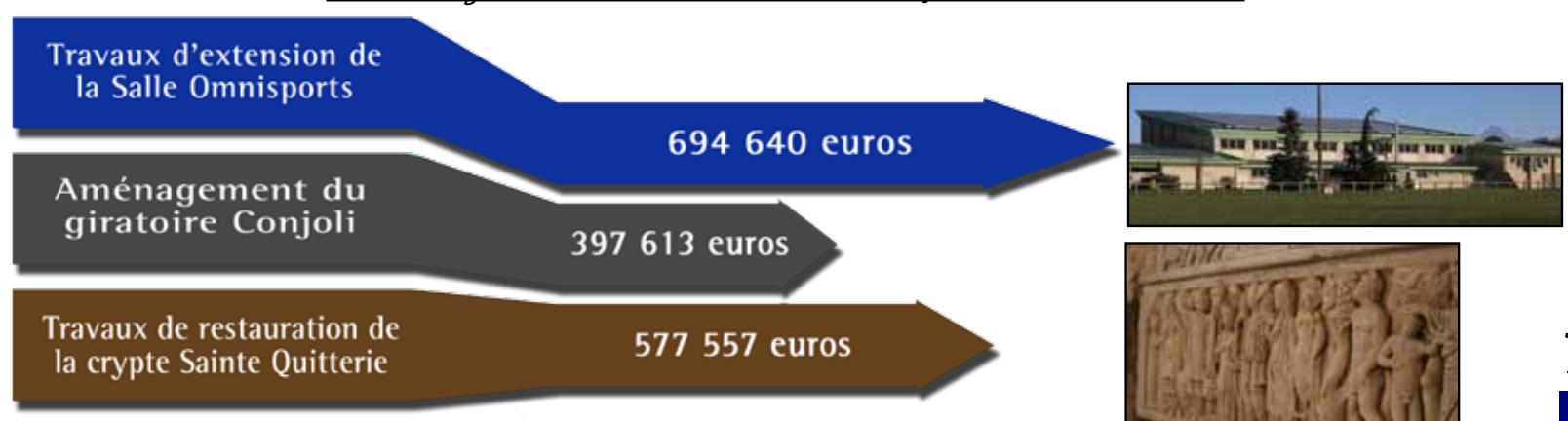
LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

De nombreux projets ont été réalisés au cours de cette année. Toutefois l'équipe municipale a choisi de gérer ses dépenses de façon raisonnée en n'ayant pas de recours systématique à l'emprunt.

Les principaux projets sont les suivants :



Dans ce budget de nombreux investissements ont déjà été financés, notamment :



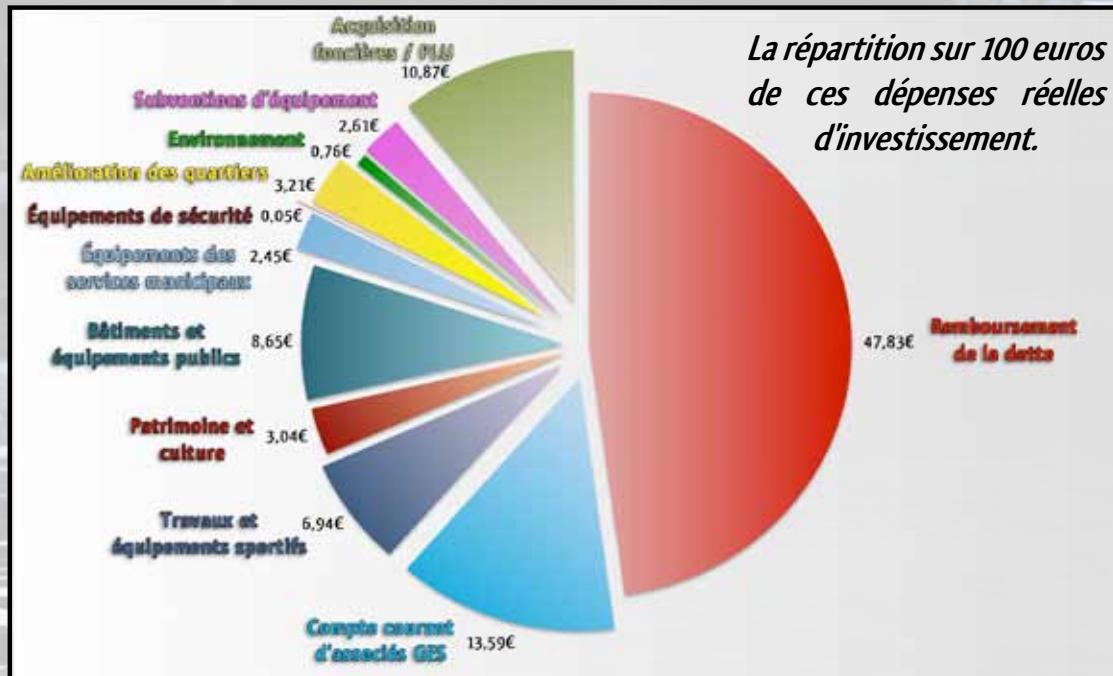
LES PROJETS POUR 2016

La municipalité poursuit sa politique d'investissement afin d'améliorer le cadre de vie des aturins. Pour autant, elle souhaite poursuivre son désendettement, sans augmenter les taux de fiscalité.

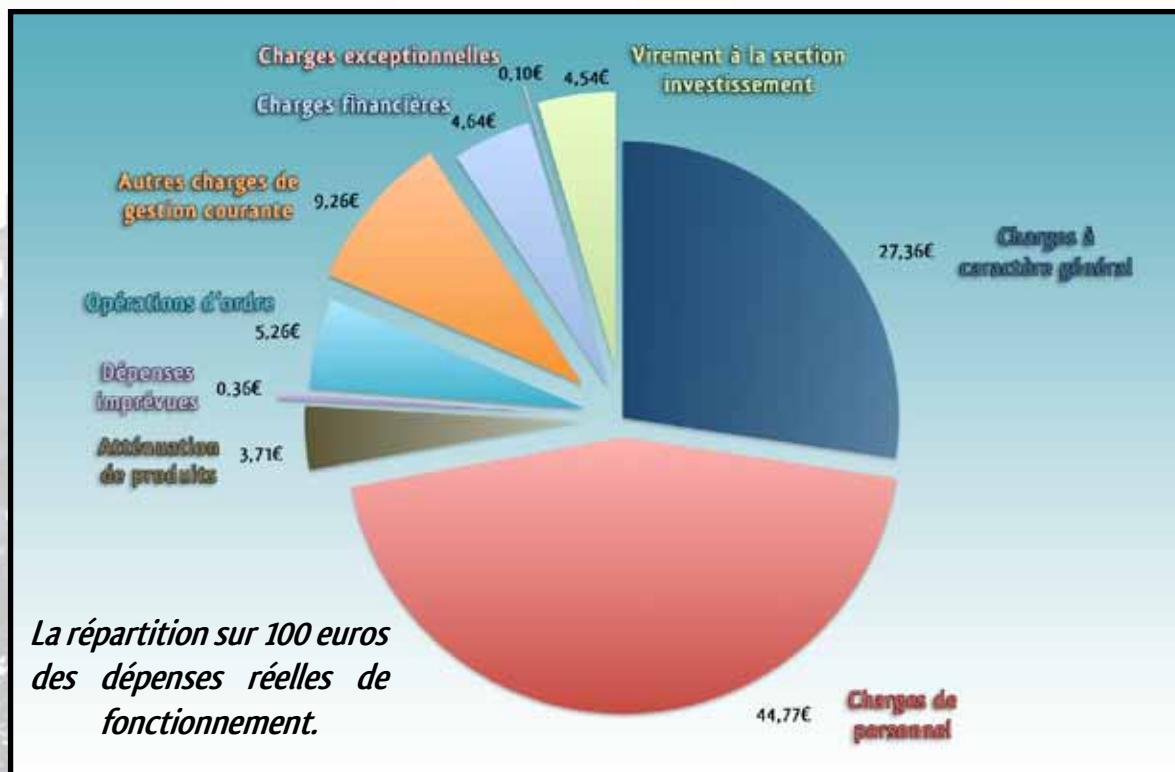
Il est à noter que le budget 2016 a été établi en fonction d'une aide conséquente apportée à l'entreprise Gascogne Énergies Services (GES) qui se trouve dans une situation financière plus que précaire. En effet, deux audits différents ont été réalisés au cours de ces derniers mois et ont permis de constater de gros problèmes de gestion entre les exercices 2010 et 2013 entraînant aujourd'hui une perte de trésorerie de 1 500 000 d'euros.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant global de 9 897 368 euros. Il permettra d'effectuer de nouveaux investissements tout en poursuivant la réduction de l'encours de la dette et de ses annuités.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Eau, énergie, carburants, transports collectifs, travaux réalisés en régie, fournitures diverses, entretiens (terrains, bâtiments, voies et réseaux ...), taxes foncières ...

CHARGES DE PERSONNEL

Rémunération des employés municipaux, emplois saisonniers, cotisations sociales, heures supplémentaires ...

ATTÉNUATION DE PRODUITS

Dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants, attribution de compensation TP ...

DÉPENSES IMPRÉVUES

Anticipation d'éventuelles dépenses supplémentaires

OPÉRATIONS D'ORDRE

Dotations aux amortissements pour les biens acquis par la ville et les travaux réalisés

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Subventions aux associations, indemnité des élus, cotisation au SDIS ...

CHARGES FINANCIÈRES

Intérêts des emprunts ...

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Aide municipale à l'exploitation du cinéma «Le Galaxie» ...

VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Transfert pour le versement de fond à GES

EXTENSION DE LA SALLE OMNISPORTS

L'étude de l'extension arrive à son terme et à la suite des différentes consultations et du choix définitif, les travaux pourront débuter au cours du mois de juin 2016 pour une durée estimée à 8 mois.

Ces travaux vont permettre notamment de mettre aux normes son accessibilité mais également de réaliser la construction d'un club house et d'une salle d'activités au premier étage. L'extension sera située sur la partie Sud-Est.

Aujourd'hui la Salle Omnisports accueille différentes associations avec plus de 1 500 licenciés. Cette réalisation permettra d'offrir à l'ensemble des associations utilisatrices un lieu de confort et de convivialité dans un cadre chaleureux.

LE REZ-DE-CHAUSSÉE, ZONE DE CONFORT ET DE RÉUNION

Une salle de réception de plus de 100m², un bar, une chambre froide et une cuisine, ont pour objectif de développer les rendez-vous et événements associatifs.

Cette extension permettra également d'abriter des bureaux ainsi qu'une salle de réunion de près de 40m². Des sanitaires sont également prévus.



1ER ÉTAGE, UNE SALLE POUR LE SPORT

Au premier étage, une salle de 180m² accueillera les sportifs. Les travaux permettront également de mettre aux normes l'accessibilité de la salle existante par la mise en place d'un ascenseur afin d'accéder aux tribunes. De même les sanitaires seront réaménagés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

À noter que ce chantier sera accompagné de la réfection du fronton et de sa zone de jeu situé sur la partie Est du bâtiment, ainsi que d'un cheminement en stabilisé sur les contours de l'extension.



RENOVATION DE LA CRYPTE DE SAINTE QUITTERIE

La crypte de l'Église Saint Quitterie est un lieu touristique emblématique du patrimoine aturin, il est aujourd'hui nécessaire de préserver ce lieu et de le valoriser. Les travaux débuteront dès cet automne avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Très prochainement, la commune lancera un marché pour ces réalisations.

Classée depuis 1999 au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO en tant qu'étape sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle, l'église Sainte Quitterie bénéficie d'une grande renommée. Attentive à la préservation de ce patrimoine, la ville souhaite entreprendre des travaux permettant d'améliorer les conditions de présentation et de mise en valeur du sarcophage restauré. Il s'agit également de faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'assurer les conditions de sécurité pour les fidèles ou les simples visiteurs.

LA RESTAURATION DE LA CRYPTE

La municipalité accorde une importance à soigner la présentation de la crypte tout en rétablissant le lieu. L'objectif des travaux vise à retrouver une lecture la plus proche du monument antique primitif. L'intervention concernera principalement la croisée du transept et sa fausse voûte du XIX^e siècle (résultats des aménagements de 1885 par le diocèse Victor Delannoy). L'opération sur les quatre piliers et la mise à jour des maçonneries, aujourd'hui masquées, pourront apporter des informations importantes sur la configuration de l'édifice originel. D'autre part, un support de présentation permettra l'accrochage du tympan décoratif en mosaïque dédié à Sainte Quitterie.



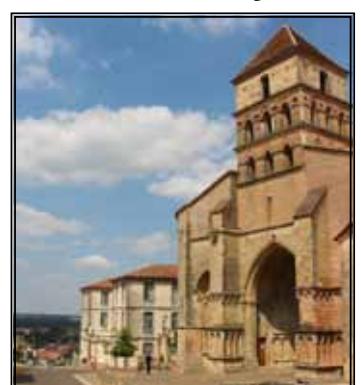
La crypte après l'aménagement effectué en 1885

LE PROJET D'ACCESSIBILITÉ

La Ville d'Aire sur l'Adour s'est engagée dans une démarche de mise aux normes des établissements et installations ouvertes au public. La rénovation de la crypte et ses travaux engendrés vont permettre de coordonner les deux projets afin d'uniformiser les projets et de réduire les coûts.

Ainsi en extérieur un aménagement sera prévu afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite et des stationnements réservés aux personnes handicapées sont à prévoir.

À l'intérieur, la différence de niveau avec le sol extérieur rend l'accès à l'édifice difficile, une solution sera mise en place pour répondre aux exigences de la mise aux normes.



Ces travaux permettront de valoriser la richesse du patrimoine aturin et de faciliter à tous l'accès à ce lieu chargé d'histoire.



Intérieur de la crypte en 2015



Tympan décoratif dédié à Sainte Quitterie

Fête des Arsouillos

29^{ÈME} FÊTE DES ARSOUILLOS

3 JOURS
DE FÊTE !

VENDREDI 29 AVRIL
OUVERTURE DE LA FÊTE
Les Fanfares débarquent



Fête Foraine
Allées de l'Adour

SAMEDI 30 AVRIL
ANIMATION MUSICALE au Marché et Centre-Ville
FÉRIA DES PITCHOUNS et APRÈS-MIDI MOUSSE
BIFTECKADE : entrée + entrecôte-frites + dessert + café (10€)
NUIT DES BANDAS ET FANFARES - 10 GROUPES PRÉSENTS

AIRE SUR L'ADOUR Arènes Maurice LAUCHE



DIMANCHE 1^{ER} MAI 17 HEURES

NOVILLADA SALTILO / VALDELLÁN

Défi Ganadero

MANOLO VANEGAS - ALEJANDRO CONQUERO - TIBO GARCIA

La Novillada est organisée dans le cadre d'un événement culturel et sportif. Entrée payante. Accès réservé aux personnes majeures. Minors interdits.

Journée Taurine DIMANCHE 1^{ER} MAI

11h : Capéa (entrée gratuite)

12h : Repas Taurin en musique (menu à 25€)

17h : Novillada Concours - Défi Ganadero Satillo / Valdellan
Manolos Vanegas - Alejandro Conquero - Tibo Garcia

Réservation à partir du 20 avril à l'Office de Tourisme (05 58 71 68 90) ou toros-aire.com

Soirée de clôture au pied des Arènes

Événements



FORUM POUR L'EMPLOI

L'emploi des jeunes est une préoccupation majeure pour la commune, aussi la ville d'Aire sur l'Adour organise le samedi 16 avril son 1^{er} Forum du Job d'Été et de l'Emploi.

Les étudiants doivent penser de plus en plus tôt à leur emploi saisonnier, pour la majorité d'entre eux ces revenus sont essentiels. Ce forum est destiné à simplifier la relation et la rencontre entre les entreprises et les jeunes diplômés (ou non) en facilitant l'accès à l'emploi.

Une vingtaine d'entreprises et collectivités locales proposeront différentes offres d'emploi ainsi que des contrats de plus longue durée. Chacun y trouvera des conseils dans la réalisation du curriculum vitae et dans la préparation des entretiens d'embauche.

Gratuit et ouvert à tous, samedi 16 avril de 9h à 13h au Centre d'Animation

ADOS BOUGEZ du 11 au 22 avril

L'Office Municipal des Sports organise durant les vacances de Pâques de nombreuses activités gratuites pour les ados de 12 à 17 ans.

Le programme complet :

- lundi 11 avril à 14h : badminton à la Salle Omnisports
- mardi 12 avril à 14h : basket à la salle de Barcelonne du Gers (de 10 à 17ans)
- mercredi 13 avril de 7h30 à 19h : journée trampoline et jeux de piste (30 euros sur inscription)
- jeudi 14 avril à 14h : futsal à la Salle Omnisports
- vendredi 15 avril à 14h : handball sur herbe à la plaine des jeux
- lundi 18 avril à 14h : sortie vtt au lac du Brousseau
- mardi 19 avril à 14h : course d'orientation au Parc Municipal (de 10 à 17ans)
- mercredi 20 avril à partir de 7h : Jeux Aquitaine Juniors (sur inscription)
- jeudi 21 avril à 14h : tir à l'arc à la salle de Lannux
- vendredi 22 avril de 9h30 à 17h : sortie Paintball (28 euros sur inscription)

Pour toute information complémentaire et pour les inscriptions veuillez contacter le service des sports au 05 58 71 47 13 ou par mail à sports@aire-sur-adour.fr

Halle aux Créateurs

Dimanche 5 juin, de 9h à 18h



La ville d'Aire sur l'Adour organise la deuxième édition du marché des créateurs sous la Halle aux Grains et sur la Place du Commerce.

Venez y découvrir de nombreuses réalisations : transformations et récupérations d'objets, peintures originales, créations en bois flottés, bijoux ...

Si vous êtes intéressés pour exposer et que vous réalisez entièrement vos œuvres, n'hésitez pas à nous joindre pour tous renseignements.

Contact : 05 58 71 47 00 - communication@aire-sur-adour.fr

Concours Inter-régional de Vol à Voile

L'Aéro-Club d'Aire sur l'Adour organise du 15 au 21 mai un concours de vol à voile où une trentaine de candidats s'affronteront dans le ciel aturin. Le public pourra suivre en temps réel les aéronefs en vol par le biais d'un grand écran.

Cet événement spectaculaire s'étalera sur plusieurs jours avec le programme suivant :

- samedi 14 mai : entraînement et accueil des compétiteurs
- du 15 au 21 mai : multiples épreuves
- samedi 21 mai à 19h : remise des prix et repas de clôture

Le but de ce concours est de départager les concurrents sur leur capacité à voler le plus vite possible. Chaque jour il sera établi un parcours pouvant aller jusqu'à 500 kilomètres, que chacun devra parcourir en exploitant au mieux les courants ascendants de la masse d'air.

Le concours en chiffres :

- 8 jours d'épreuves
- près de 40 pilotes
- 30 planeurs
- 3 avions remorqueurs

Agenda

SPORTS ET LOISIRS

SAMEDI 23 AVRIL

Tournoi Julien Wissle organisé par la VA Foot au Stade Eugène Riba de 9h à 20h

DIMANCHE 1^{er} MAI

Championnats régionaux féminins individuels de gymnastique à la Salle Omnisports

DU 6 AU 28 MAI

Tournoi de printemps de l'AA Tennis (seniors et jeunes)

SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 JUIN

Festival du Jeu organisé par Case Départ au Centre d'Animation.

DIMANCHE 12 JUIN

Championnats régionaux féminins jeunesse et aînées de gymnastique à la Salle Omnisports

JEUDI 16 JUIN

Finale du Tournoi Corpo de Volley-Ball.

Inscriptions avant le 27 avril au 05 58 71 47 13

VENDREDI 24 JUIN

Gala de Gymnastique à la Salle Omnisports

SAMEDI 2 & DIMANCHE 3 JUILLET

15ème concours régional de pétanque aux Allées de l'Adour. Renseignements auprès de la Boule Aturine au 06 10 03 66 91

DU 20 AU 22 AVRIL

Stage de cirque pour les enfants de 5 à 12 ans, de 10h30 à 17h. Organisé par l'AFCA.

Inscriptions et renseignements :

05 58 71 66 94

afcasecretariat@wanadoo.fr

ÉVÉNEMENTS

JEUDI 14 AVRIL

Découverte du Lac du Brousseau et de sa réserve ornithologique à 10h. Organisée par l'Office de Tourisme dans le cadre du "Printemps des Landes". Gratuit

VENDREDI 15 AVRIL

Repas dansant organisé par le VA Gymnastique au Centre d'Animation à 20h

DIMANCHE 17 AVRIL

Vide-grenier organisé par la VA Football au Centre d'Animation de 7h à 19h

VENDREDI 22 AVRIL

Concert de Courants d'Aire à la Cathédrale à 20h30

DIMANCHE 24 AVRIL

Vide greniers et vide poussettes, au Centre d'Animation à partir de 9h. Organisé par la PEEP

DIMANCHE 24 AVRIL

Commémoration des déportées à 11h30 au monument aux morts

MERCREDI 4 MAI

Conférence de l'UTLA "Les Pyrénées de la liberté", par Pierre Louis Giannerini

Salle de l'Orangerie à 18h - Gratuit

SOIRÉE ÉLECTION REINE & ROI DES FÉTES

SAMEDI 23 AVRIL À 20H

Centre d'Animation

SAMEDI 23 AVRIL À 20H AU CENTRE D'ANIMATION

SOIREE ELECTION REINE & ROI DES FETES D'AIRE

Défilé de Mode

CONCERT AVEC LE BAN LASH PROJECT Groupe POP ROCK

MENU 13€ Potage aux Perles du Japon Poulet au Pot farcie et ses légumes Salade

avec la participation des commerçants Alorsin : La Villa | Boutique Marianne | Turbulence | Madame Nelly | L'atelier d'Idée | Etat D'amour | Les Trésors d'Edouard

Inscription au 05 58 71 64 70 avant le 21 Avril

Menu à 13 euros : Potage aux perles du Japon - Poule au pot farcie - Ille flottante.

Inscriptions au 05 58 71 64 70

avant le 21 avril

VENDREDI 13 MAI

Concert rameau, délices et orgues à la Cathédrale à 20h30, organisé par le CAMA. Informations au 05 58 71 90 98.

JEUDI 19 MAI

Conférence de l'UTLA "La symbolique de Sainte Quitterie" par Lucien Castela

Salle de l'Orangerie à 18h - Gratuit

SAMEDI 28 MAI

Fête Nationale du Tennis. Stands, animations, tombola ... Repas le soir au Club House de l'AA Tennis (Adultes 12€ / -12ans 8€)

DIMANCHE 5 JUIN

Découverte du Parc Municipal à 10h. Organisée par l'Office de Tourisme dans le cadre des "Rendez-vous aux jardins". Gratuit

SAMEDI 11 JUIN

Kermesse de l'école Saint Joseph Jeanne d'Arc. Messe à 10h30 suivie d'un repas et d'animations. Inscriptions au 05 58 71 67 12

JEUDI 16 JUIN

Visite des arènes et de ses coulisses, lieu de culte et de tradition, à 15h.

Tarif : 2 euros

Inscriptions au 05 58 71 64 70

DIMANCHE 26 JUIN

Balade découverte des Saligues de Prentigarde à 10h. Départ depuis l'Office de Tourisme. Gratuit

SALON DU BIO ET DU BIEN ÊTRE
SAMEDI 14 MAI DE 10H À 17H

La classe de 1^{re} Gestion Administration du lycée Jean d'Arcet organise, avec le soutien de l'UC2A le deuxième salon du Bien-être et du Bio, au Centre d'Animation.

Des exposants présenteront leurs produits et leurs activités et des intervenants animeront des conférences. Deux défilés de mode seront présentés par les élèves du lycée. Entrée gratuite



SAMEDI 4 JUIN - 20H30

DIMANCHE 5 JUIN - 15H

Gala de danse de l'Arabesque "Casse Noisette" au Centre d'Animation.

Tarif adulte 12€ (1j) / 20€ (2j)

Tarif enfant 8€ (1j) / 12€ (2j)

Gratuit pour les moins de 6 ans

Informations et réservations au 06 89 30 45 96 ou ecoledansearabesque@hotmail.fr

COLLECTE DE SANG

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang

Centre d'Animation d'Aire sur l'Adour

Lundi 9 mai de 10h à 13h

Mardi 10 mai de 15h à 19h

FÊTES D'AIRE SUR L'ADOUR

DU 17 AU 21 JUIN



FÊTE DE LA MUSIQUE

MARDI 21 JUIN

Expression politique

Naissances

- Bastien Jean CRABOS
- Arthur Jean BEZECOURT DUROU
- Chloé DELAMARCHE
- Loona Marie FAUCONNEAU
- Louka Albert CESAR
- Simon UROSA ROBLES
- Antonin Raymond Philippe LATORRE
- Dayvone MONTAGNA
- Dawson Curtis Henri Rocky HAUTOT
- Joachim VACCARI
- Sélène NOGUES
- Eléana Marie Joëlle DUVIGNAU
- Myla Bérénice VALADOUR
- Louise Marie-Christine Brigitte CAZADE

Mariages

- Pascal Michel LIMOUSIN et Martine Gabrielle BAERENZUNG

Décès

- Marie-Thérèse Berthe CROSSE veuve MATHIEU
- Renée Marie LAMOTHE
- Berthe Renée FÉLIU veuve LABROUCHE
- Guy Pierre Noël BELLÉE
- Hélène Etienne Louise CATALAA veuve SAINTE-CLUQUE
- Gérard Georges Bernard Louis DUTREY
- Jean ICART FABIOL
- Jean André BONNEFON
- René Marcel DUGARRY
- Pierre Clément Eugène VIGNAU-BEGUE
- Giuseppe CICUTTINI
- Justin COSME
- Claude DEREGNIEAUX
- Bertrand Marie Jean Vincent GALABERT
- Huguette Germaine LESEILLE veuve MIGNOT
- Paulette Marcelle BIRELOZE veuve DUVIGNAU
- Henriette MONLEZUN veuve DAUDÉ
- Pierre Gabriel DUMARTIN
- Georges SÉBIE
- Yvette SEMPÉ veuve PRIAM
- Roger LABATUT

- André Claude CARRIÈRE
- Fernand Jacques Marie GOUÉDARD
- Odette Louise Simone PARRAL épouse RIBA
- Yvonne Juliette Léonie SARRAUTE veuve VIGNES
- Paulette POMIÈS épouse BOUEILH
- Marie Thérèse HANUS épouse MIOTKE
- José Maria DE BESSA
- Antoinette BROTTA veuve BETNA
- André SABATHÉ
- Elie CASSAIGNE
- Jean CASTÉRA
- Claudine Madeleine Liliane COLIN épouse LARRIEU
- Reine PRIAM
- Robert Lucien MOLÈRE
- Philippe-Vincent JACOB
- Alfred Georges VAINGRE
- Jean-Louis PESQUÉ
- Guy Raymond DANTHEZ
- Joséphine ZUBIETA veuve BAPTISTE
- Gilbert Georges DAIGLE
- Jeannine Renée BAYET veuve CAMPAERT
- Marie-Thérèse PABON épouse LABOURIE
- Noël Adrien HUCHÉ

Chères Aturines, chers Aturins,

Après une première année entière depuis que vous nous avez élus, le résultat financier est à la hauteur du travail réalisé : + 1062573,66 euros en fonctionnement et + 1 083 889,11 euros en investissement. C'est un résultat jamais inégalé. On peut se satisfaire qu'entre le résultat 2013 (réalisé par l'ancienne équipe municipale) et celui de 2015, 748 398 euros d'économies ont été réalisées, sans mettre à mal le service public et sans hausse du taux de fiscalité. Il faut aussi souligner que ce résultat a permis de financer dès la fin de l'année 2015 d'importants investissements tels que l'extension de la Salle Omnisports et la rénovation de la crypte Sainte Quitterie, qui seront effectués au cours de l'année 2016.

Pour ce nouveau budget, il sera aussi proposé de poursuivre notre politique d'investissement : amélioration de quartier, nouvelle piste cyclable, travaux d'accessibilité ... Nous continuerons également notre politique de désendettement afin de préparer l'avenir au travers des projets ambitieux pour notre ville.

Ces résultats probants auraient pu être approuvés à l'unanimité, si l'opposition n'était pas dans une démarche de contestation permanente sous l'impulsion de son chef de file. En effet, M. Cabé n'a eu de cesse depuis le début du mandat de critiquer nos compétences ainsi que nos projets, et surtout de se positionner en donneur de leçons.

La légitimité d'un élu ne se mesure pas à la prestance de grands discours (sans fin...) ni à la présence aux fêtes de tous les villages ou des inaugurations, mais plutôt au suivi régulier des dossiers. Cela ne peut se faire que par un travail quotidien et par la connaissance des problèmes rencontrés par les administrés. Ces élus qui ont fait de la politique un métier (ce qui pour moi est un non-sens) ont oublié qu'il faut en campagne permanente pour préparer le coup d'après, ne défend pas l'intérêt du citoyen. Ils ont oublié qu'une élection n'est qu'un passage dans une vie et pas une fin en soi. Ils ont corrompu la valeur et le noble sens du mot "politique" pour le redéfinir en "intérêt personnel". Et on s'étonne encore que les bureaux de vote soient désertés !!!

Christophe Carteau pour l'équipe de la majorité municipale de la liste « Ensemble pour un souffle nouveau »

Chères Aturines, chers Aturins,

L'examen du compte administratif de l'année passée (2015) est un exercice essentiel dans la vie démocratique locale. Il permet de comparer les réalisations budgétaires avec les prévisions du budget primitif et comprendre leur évolution dans le temps. Cet examen permet ainsi de porter une appréciation sur le mode de gouvernance de l'exécutif municipal. S'agissant des finances communales, au 31 décembre 2015, nous avons porté une analyse positive car les résultats 2015 sont en beaucoup de points de vue conformes à ceux de l'exercice 2013, dernier exercice de la précédente majorité :

- disponible exercice 2013 : + 336 419 € ; disponible exercice 2015 : + 283 184 €
- taux d'imposition identique entre 2013 et 2015
- recours à l'emprunt quasi identique : 2013 : 850 000 € ; 2015 : 860 000 €

Le budget municipal bénéficie très largement du transfert des compétences scolaire, périscolaire, restauration scolaire et école de musique qui incombent désormais à la Communauté de communes. Nous avons donc approuvé ces chiffres et ces résultats. Nous avons, à l'inverse, fortement mis en cause la gouvernance du Maire et des adjoints : les commissions ne se réunissent pratiquement pas et il n'y a aucun débat sur les projets municipaux. La réunion spécifique sur la situation de GES (Gascoigne Energies Services) promise par le Maire pour décembre 2015 n'a toujours pas eu lieu. L'étude réalisée sur le projet de couverture de la piscine n'a jamais été présentée et débattue. Membres de l'opposition, nous souhaitons participer pleinement à la gestion locale et regrettons d'être écartés par le Maire qui ne supporte pas nos contre-propositions. Nous proposerons néanmoins un budget 2016 alternatif et ferons des propositions pour consolider GES. Enfin, nous proposerons l'abandon du projet de couverture de la piscine, trop coûteux pour les finances de la Ville et le contribuable aturin. Nous en reparlerons.

Le groupe d'opposition "Aire pour tous, tous pour Aire": Agathe Bourretière, Robert Cabé, Florence Gachie, Emilie Leconte, Jérémy Marti, Paulette Saint Germain

AIRE SUR L'ADOUR

29 AVRIL AU 1^{ER} MAI 2016



3 JOURS
DE FÊTE !

29^{ÈME} FÊTE DES ARSOUILLOS

INFOS & PROGRAMME COMPLET :



www.arsouillos.com

